

SECURISER LE CONTRAT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

CLASSE VIRTUELLE

Objectifs

Maîtriser les différentes modalités de recours au temps partiel.

Acquérir ou revoir les règles applicables aux contrats de travail à temps partiel.

Décrypter les modifications apportées par la loi de sécurisation de l'emploi : durée minimale, majoration des heures complémentaires, avenants compléments d'heures.

Identifier les risques juridiques inhérents au recours aux temps partiel.

Programme

La définition du temps partiel

- La durée minimale de travail
- Les dérogations

La mise en place du temps partiel

- La mise en place à l'initiative de l'employeur
- La mise en place à l'initiative du salarié

Le formalisme

- Obligation d'un écrit
- Mentions obligatoires

La gestion des horaires à temps partiel

- La répartition de la durée du travail
- Les horaires quotidiens
- Les heures complémentaires
- Le recours aux avenants compléments d'heures
- Le cumul d'emplois
- Le contrôle et le suivi du temps partiel

Le statut du salarié à temps partiel

- Le principe d'égalité des droits
- Les droits individuels
- Les droits collectifs
- La rupture du contrat de travail

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

3 heures

Intervenant

Avocat du Cabinet Ad Legis, spécialisé en droit social

Public(s) et prérequis

Directeurs, DRH/RRH, Responsables de service, Assistants RH, Secrétaires

Nombre de participants

5 à 15

Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices... Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée. Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 150 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne